FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

ECHO CARDIOGRAPHIE

Conformément aux directives de la FAF, la LRF Batna porte à la connaissance des clubs que l'écho cardiographie exigée pour la délivrance des licences dans le football amateur n'est pas obligatoire en début de saison.

Toutefois, les clubs amateurs (toutes catégories confondues) qui n'ont pas effectués cet examen à leurs joueurs sont tenus de le faire tout au long de la saison sportive 2018-2019.

